

Championnats de France slalom 2010

Du 28 juillet au 1^{er} août

Bourg Saint Maurice
Tarentaise - Savoie

Dossier d'informations



SOMMAIRE

1. Le programme officiel
2. Les parcours
3. Les inscriptions
4. Les entraînements
 - Les groupes d'entraînements Slalom
 - Le programme des entraînements Slalom
5. Les contrôles des embarcations et des équipements
6. Les réunions des chefs d'équipes
7. La cérémonie d'ouverture
8. Informations diverses
9. Les contacts importants

1. Le programme officiel

○ SAMEDI 24 JUILLET 2010

Entraînements libres toute la journée sous la responsabilité des clubs.

○ DIMANCHE 25 JUILLET 2010

Entraînements libres toute la journée sous la responsabilité des clubs.

○ LUNDI 26 JUILLET 2010

9 h - 15 h : Entraînements réglementés sur le parcours avec des horaires par région

14 h - 17 h : Le matériel de vérification est à la disposition des compétiteurs

○ MARDI 27 JUILLET 2010

9 h - 15 h : Entraînements réglementés sur le parcours avec des horaires par région

9 h - 12 h : Le matériel de vérification est à la disposition des compétiteurs

10 h - 12 h : Vérification officielle des inscriptions et règlement des inscriptions.

13 h - 17 h : Mensurations et contrôles du matériel. Passage par groupe

○ MERCREDI 28 JUILLET 2010

8 h 30 - 15 h 30 : Entraînements réglementés sur le parcours avec des horaires par région

9 h - 12 h : Mensurations et contrôles du matériel. Passage par groupe

14 h - 15 h 30 : Rattrapage des mensurations

15 h 30 : Fermeture du bassin

15 h 30 : Réunion des chefs d'équipes ou entraîneurs de club

16 h 30 - 17 h 30 : Réunion des juges de portes

17 h 30 - 18 h 00 : Ouverture du parcours

19 h : Cérémonie d'ouverture à Bourg St Maurice

○ JEUDI 29 JUILLET 2010

7 h 45 : Réunion des juges

8 h 30 : Départ des ouvriers

8 h 45 - 13 h 00 : 1ère manche K1H/C1D/C2D (Par catégorie d'âge) Senior /Juniors/
Vétérans/Cadets



14 h 00 - 18 h 15 : 2ème manche K1H/C1D/C2 (Par catégorie d'âge) Senior /Juniors/
Vétérans/Cadets + fin par les ouvreurs
19 h 00 : Remise des médailles

○ **VENDREDI 30 JUILLET 2010**

7 h 45 : Réunion des juges
8 h 30 : Départ des ouvreurs
8 h 45-13 h 00 : 1ère manche K1D, C1H, C2H, C2M (Par catégorie d'âge)
14 h 00 -18 h 15 : 2ème manche K1D, C1H, C2H, C2M (Par catégorie d'âge) + fin par
les ouvreurs
19 h 00 : limite de modification des équipes
19 h 00 : Remise des médailles
19 h 30 : Réunion des chefs d'équipes et remise des dossards de la course par équipe

○ **SAMEDI 31 JUILLET 2010**

7 h 45 : Réunion des juges
8 h 30 : Départ des ouvreurs
8 h 45 - 12 h 15 : 1ère manche course par équipe
13 h 15 - 16 h 45 : 2ème manche course par équipe et ouvreurs
17 h à 17 h 30 : ouverture du parcours des finales
17 h 30 : Réunion des chefs d'équipes et remise des dossards pour la course N1
18 h 00 : Remise des médailles

○ **DIMANCHE 1^{er} AOUT 2010**

7 h 45 : Réunion des juges
8 h 30 : Départ des ouvreurs
9 h 00-12 h 00 : demi finales
14 h 00-15 h 30 : finales
16 h 00 : Remise des médailles

2. Les parcours :

Championnats de France cadet junior vétéran Finale N2 senior et qualifications N1
sénior : bassin national



Départ : au niveau du pont routier
Aventures

Arrivée : au niveau de la base Arc

Championnats de France par équipe : bassin national

Départ : au niveau du pont routier
Aventures

Arrivée : au niveau de la base Arc

Demi finale et finale senior : bassin international

Départ : au dessus de la 1^{ère} chute
internationale

Arrivée : au niveau de la base

3. Les inscriptions :

Les inscriptions individuelles se font par internet sur le site de la FFCK. Elles peuvent être modifiées jusqu'au samedi 24 juillet (soit 5 jours avant le premier jour de course)

Les inscriptions des équipes se font par internet sur le site de la FFCK jusqu'au samedi 24 juillet. La composition d'une équipe peut être modifiée sur place à l'issue des courses de qualification, **sans changement de catégorie ou d'embarcation.**

Coût des inscriptions :

Individuelle : 10 € **par embarcation**

Équipe : 15 € **par équipe**

Le règlement des inscriptions s'effectuera sur place (base internationale de canoë kayak) le mardi 27 juillet de 10 h à 14 h

Toute embarcation et toute équipe inscrite au samedi 24 juillet sera facturée.

Toute inscription (individuelle ou équipe) prise sur place entraînera une pénalité de 15 € en sus des frais d'inscription.

4. Les entraînements :

○ Avant le lundi 26 juillet :

Pas de lâchers d'eau planifiés spécifiquement.

Se renseigner à la base de canoë kayak pour connaître les prévisions.

Sécurité sous la responsabilité des clubs.

○ Du lundi 26 au mercredi 28 juillet :



Entraînement par groupe.

1 parcours d'entraînement sera tracé sur chaque bassin par 2 traceurs officiels chaque jour.

1 créneau par groupe et par jour.

Sécurité sous la responsabilité des clubs .

Application des règles de sécurité individuelles décidées pour la navigation

Mesures de sécurité individuelles identiques à la course.

Les groupes de navigation :

Les groupes de navigation seront déterminés lorsque la liste des sélectionnés sera établie. Chaque groupe sera référencé par une couleur. Les responsables de club devront retirer leur autocollant de couleur au secrétariat de course.

Les groupes seront affichés au secrétariat de course et à la base de canoë kayak à partir du samedi 24 juillet.

Le programme des entraînements :

Chaque groupe sera composé d'environ 90 bateaux et disposera d'un créneau d'une durée de 60 minutes le lundi 26 juillet, le mardi 27 juillet, et le mercredi 28 juillet.

5. Les contrôles des embarcations et des équipements :

- Le règlement de sécurité appliqué pour les Championnats de France slalom est celui édité par la FFCK - voir sur le site : <http://www.ffck.org/>
- Pour les bateaux N1 règlement N1
- Pour les autres, règlement N2
- Pour les seniors et vétérans, le passage au contrôle n'est pas obligatoire mais les compétiteurs pourront vérifier leur matériel au stand mensuration. Le matériel de vérification sera à la disposition des athlètes le lundi 26 juillet de 9 h à 17 h et le mardi 27 juillet de 9 h à 12 h. Le jour des compétitions il y aura un tirage au sort parmi les coureurs.
- Pour les **cadets et juniors**, le passage au contrôle est **obligatoire**. Pour les autres, le passage est conseillé.



- Lors des entrainements officiels (lundi 26 juillet – mardi 27 juillet – mercredi 28 juillet) les équipements individuels pourront être contrôlés. Le jour des compétitions il y aura un tirage au sort parmi les coureurs.

6. Les réunions des chefs d'équipes :

La présence des représentants des clubs et des régions est obligatoire

- o **Mercredi 28 juillet à 15h30** (tente chefs d'équipes – rive droite) :

Les consignes pour les courses

Les consignes pour les cérémonies protocolaires (ouverture et les podiums)

Composition du jury de course

Distribution des listes de départ des courses individuelle

Distribution des listes des équipes

- o **Vendredi 30 juillet à 20h** (tente chefs d'équipes – rive droite) :

Les consignes pour les courses d'équipes

Composition du jury

Distribution des listes de départs définitive des équipes

- o **Samedi 31 juillet 17h 30** (tente chef d'équipe – rive droite) :

Les consignes pour les finales senior

Les consignes pour les cérémonies protocolaires (podiums)

Composition du jury de course

Distribution des listes de départs des demi-finales

7. La cérémonie d'ouverture :

Mercredi 28 juillet à 19 h : dans la rue piétonne de Bourg-Saint-Maurice

19 h : départ du défilé en haut de la rue piétonne.

19 h 30 : arrivée sur la place de la mairie et allocutions des officiels

20 h : pot d'ouverture sur la place de la mairie

Les consignes :

- o Il est souhaitable que les athlètes portent la tenue officielle de leur club
- o Chaque club ou région peut apporter son drapeau ou son effigie



8. Informations diverses :

- La Commission Nationale met en place une réunion d'information « animation nationale saison 2012 » le Mardi 27 juillet à 15H30 (tente chefs d'équipes – rive droite). Cette réunion s'adresse exclusivement au responsable slalom de chaque comité régional + une personne supplémentaire par région.
- Le stockage des embarcations est interdite rive droite du bassin sauf dans le parc à bateau situé à proximité de la tente des contrôles.
- Un espace pour les bateaux d'occasion sera mis en place rive gauche près du village des exposants.
- Le stationnement est interdit devant les bases de raft situées rive gauche.
- Le comité d'organisation recommande d'utiliser les tunnels sous le pont routier rive droite et rive gauche. Il est déconseillé de traverser le pont routier.

9. Les contacts importants :

Information technique

Gilles Zok : g.zok@wanadoo.fr

Information inscription

Nicolas Abbal : nicolas.abbal@insa-lyon.fr

Service des sports de Bourg St Maurice : sports@bourgsaintmaurice.fr

Tel : 04 79 07 56 31

Base Internationale de canoë Kayak

Tel : 04 79 07 33 20